

A Mesdames et Messieurs  
les membres du Conseil communal  
1002 Lausanne

Lausanne, le 10 novembre 2022

**Sites scolaires de Béthusy et Mon-Repos : ouverture d'un compte d'attente – étude de faisabilité pour une implantation d'une ou deux salles de gymnastique et d'une bibliothèque**

Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs,

Le groupe scolaire de Béthusy compte, depuis l'été 2021, 16 nouvelles salles de classe grâce à une extension à l'est du site. L'offre en matière de surfaces gymniques devra de ce fait être complétée. La dernière salle de gymnastique mise en service en 2014 a remplacé une salle modulaire de type Portakabin. Le site comprend ainsi quatre salles de gymnastique dont deux de 1960 et une construite en 1937 et mutualisée avec l'école primaire de Mon-Repos, qui a vu sa seule salle de gymnastique démolie en 1989.

Le nombre de salles ne permet pas aux deux sites scolaires d'assurer les trois périodes de cours hebdomadaires imposés par le programme cantonal.

Le compte d'attente permettra de financer une étude exploratoire sur les sites scolaires concernés, en vue d'implanter deux salles de gymnastique et d'évaluer la pertinence d'inscrire dans le programme un espace d'accueil parascolaire ainsi qu'une bibliothèque scolaire qui remplacerait celle existant dans un des bâtiments de Béthusy. Cet exercice devrait permettre de récupérer quelques surfaces d'enseignement.

Il s'agit d'entamer une première phase d'études pour constituer un cahier des charges et engager un concours d'architecture.

Ces travaux, qui feront l'objet d'un futur préavis, sont prévus au plan des investissements. Pour ce faire, la Municipalité a décidé, dans sa séance du 19 mai 2022, de l'ouverture d'un compte d'attente de CHF 349'000.-. Le calendrier de réalisation sera défini en fonction des priorités fixées par la Municipalité, notamment en lien avec le Plan climat.

Conformément à l'article 106 du règlement du Conseil communal, la Commission des finances a été dûment consultée et a donné son accord lors de sa séance du 31 août 2022.



En vous remerciant de la suite que vous donnerez à la présente demande, nous vous prions d'agréer, Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.

Au nom de la Municipalité

Le syndic  
Grégoire Junod



Le secrétaire  
Simon Affolter